



La Chotta

Bulletin municipal de Vieillevigne

N°34 - Juillet 2021

LE MOT DU MAIRE

Vieillevignaises, Vieillevignois

Cette chotta estivale, un an après la mise en place du nouveau conseil municipal, est l'occasion d'un point d'étape sur les projets en cours.

Vous trouverez le détail des états d'avancement des chantiers église et maternelle pour lesquels nous sommes mobilisés.

D'autres projets sont lancés ou vont être lancés comme l'aménagement routier de la place et de la rue de l'Autan pour lequel une réunion publique sera organisée en fin d'été, l'aménagement du cimetière, des chantiers citoyens...

Toutes les commissions travaillent, sont à l'écoute et oeuvrent pour l'amélioration des services rendus dans les contraintes budgétaires qui sont les nôtres.

Après une année 2020 compliquée pour la vie du village, les dernières annonces du Président de la République rendent difficile l'organisation de la fête locale cet été. Ces restrictions ne nous permettront pas de nous retrouver en fin de mois, j'espère que nous pourrons bientôt partager un moment de convivialité.

Bel été à tous

Laurent Miquel



1

SOMMAIRE

Le mot du maire	p 1
Vie du village	p 2
Le mot des associations	p 5
Informations utiles	p 8

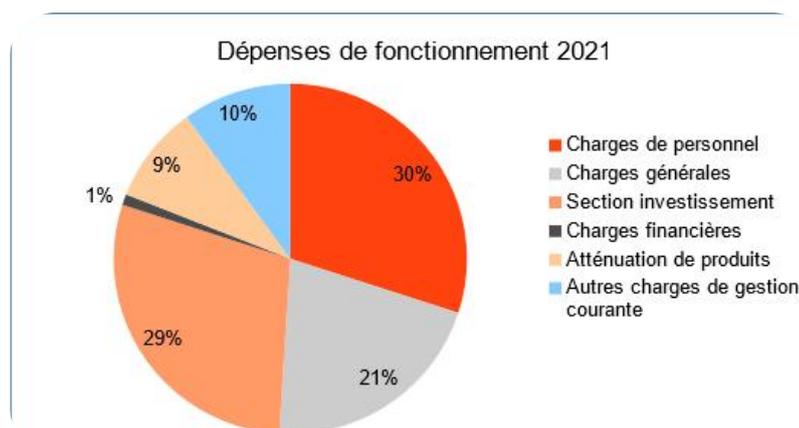


Budget communal

Le budget primitif de 2021 a été voté lors du conseil municipal du 15 avril 2021, reprenant un rythme habituel.

Il se répartit en 372 956,22 euros en fonctionnement et 867 528,01 euros en investissement.

Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit :



Parmi les dépenses d'investissements programmées pour 2021, une partie concerne des reliquats de dépenses de projet terminés (PLU, acquisition tracteur), les autres sont :

- Fin de la réfection de l'éclairage public
- Réfection de l'église : 750 000 € dont 230 000 € de subventions (au moins)
- Aménagement du cimetière (colombarium, jardin du souvenir) : 10 200 €
- Palissade de l'école : 8 000 €
- Acquisition de chapiteaux : 2 400 € avec une subvention de 500 €
- Rénovation de l'école maternelle : 67 000 euros dont 35070 € de subventions
- Achat de matériel technique : 2 500 € (pour des achats éventuels)
- Borne incendie : 8 000 €
- Projet d'aménagement du centre du village
- Subventions aux associations au même niveau qu'en 2020

Taux d'imposition

Depuis la réforme de la taxe d'habitation, seuls deux taux sont à voter par la commune : celui de la taxe sur le foncier bâti et celui de la taxe sur le foncier non bâti.

Étant donné que les taxes foncières n'ont pas été augmentées depuis la dernière mandature, que la communauté de communes ne prévoit pas d'augmentation, que la commune a engagé de gros projets avec des besoins de financements, le conseil municipal a décidé une augmentation des taux de 2 % faisant passer :

- la taxe sur le foncier bâti de 36,90 % à 37,64 % (pour un plafond autorisé de 11,5 %)
- la taxe sur le foncier non bâti de 66,82 % à 68,16 % (pour un plafond autorisé de 227 %)

Rénovation de l'église

Les travaux de rénovation de l'église sont estimés à 750 000 euros TTC. Cette somme permettra de restaurer les façades, de résoudre les problèmes d'humidité, de refaire le clocher-mur et globalement de sécuriser l'édifice pour permettre sa réouverture.

La commission en charge du projet a engagé de multiples actions pour obtenir des financements et limiter l'impact de cette rénovation sur le budget de la commune. A ce jour, 230 000 euros de subventions ont d'ores et déjà été accordés par le département. Des demandes ont été faites à l'Etat mais n'ont pas été accordées. Le dossier sera présenté à nouveau pour 2022. Le reste de la somme sera financé par 90000 euros d'emprunt, 120 000 euros de dons et legs.

La municipalité a fait appel à la fondation du patrimoine pour mettre en place un appel aux dons. Le montant des dons ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don (dans la limite de 20% du revenu imposable) et une réduction de l'impôt sur les sociétés de 60% du don (dans la

limite de 5% du chiffres d'affaires hors taxe.

Rénovation de l'école maternelle

Les travaux de rénovation thermique du bâtiment de l'école maternelle (préfabriqué) ont un coût prévu de 67 000 euros, financés par 19 200 euros de subventions départementales et 15 870 euros de subventions de l'État. Suite à la flambée du cours des matières premières, notamment du fer, de l'acier et de l'aluminium, et en raison de la taille des pièces à réaliser en métal pour les façades et la toiture, il est difficile de trouver un artisan pour réaliser les travaux. Néanmoins, il est prévu que le chantier soit terminé pour le printemps 2022.



Plus d'informations sur le site mairie-vieilleville-31.fr rubrique Vie communale puis travaux.

3

Effectifs scolaires à la rentrée 2021-2022

Les effectifs prévus à la rentrée 2021-2022 sont les suivants :

Classe primaire CE1 à CM2	Effectif prévisionnel
Cours moyen 2 (CM2)	5
Cours moyen 1 (CM1)	6
Cours élémentaire 2 (CE2)	5
Cours élémentaire 1 (CE1)	3
Total	19

Classe maternelle-CP	Effectif prévisionnel
Cours préparatoire (CP)	6
Grande section (GS)	3
Moyenne section (MS)	3
Petite section (PS) 3 ans	4
Toute petite section (TPS) moins de 3 ans	0
Total	16

La nouvelle de l'été : une histoire ordinaire

J'étais tranquille, j'étais peinard, gentiment installé, face au champ de blé, profitant des derniers rayons du soleil. Ma couverture vert tendre me protégeait d'un petit vent frais. Je méditais sur le temps qui passe. C'est alors que j'ai aperçu un visiteur avec une remorque chargée à bloc. L'individu a déposé tout le contenu sur le tas, sans faire plus attention à moi. Le craquement d'une allumette a ensuite résonné dans le silence. Puis des flammes se sont élevées au-dessus des branchages. Une chaleur se dégageait de l'ensemble, je commençais à transpirer, et soudain, j'ai ressenti une douleur inhabituelle.... Au secours !!! Des flammèches s'étaient échappées du tas et mes extrémités étaient en train de prendre feu !!! L'angoisse m'a étreint : allais-je finir carbonisé dans d'atroces souffrances ? Ne verrai-je pas grandir ma descendance ? Ne pourrai-je plus protéger de la chaleur les promeneurs du dimanche ? A cause d'un imprudent qui ne respecte pas les règles ? Heureusement, malgré l'heure, un passant inespéré m'a sauvé du drame. J'y ai quand même perdu un membre ! mais que serait-il arrivé si un enfant avait été là ? Et s'il n'y avait pas eu de visiteur inattendu ? Alors s'il vous plaît, emmenez vos déchets verts à la déchetterie ou broyez-les dans votre jardin et paillez vos cultures, ce qui fera le bonheur de votre potager, mais surtout ne les brûlez pas. Merci à tous.

Signé : le platane carbonisé de la rue de la Thésauque

Stop aux dépôts sauvages et oui au tri

Les dépôts illégaux de déchets (dits aussi dépôts sauvages) constituent une nuisance très importante pour la collectivité. Ils ont des effets directs tant sur la qualité de vie des concitoyens (par la dégradation des paysages et du cadre de vie) que sur l'environnement et la santé publique (pollution des sols et des cours d'eaux, multiplication des gîtes larvaires responsables de la propagation des épidémies). Suite à de nombreux abus, la communauté de communes va mettre en oeuvre prochainement des moyens pour sanctionner les contrevenants.

Pour rappel :

- il est interdit de mettre des encombrants dans ou devant les containers
- les déchets jetés dans les containers doivent être mis dans des sacs poubelle
- il est interdit de brûler des déchets dans son jardin (y compris les déchets verts).

Pour mémoire, il est obligatoire de tailler les végétaux et haies en bordure de voie communale.



Par ailleurs les élèves de l'école

ont organisé une sortie ramassage de déchets au sein du village le mercredi 30 juin au matin. Ils ont ainsi pu parcourir un sixième du trajet planifié. Ils termineront le reste au mois de septembre prochain.

A l'issue de cette action, les élèves ont pu noter la présence de déchets autour de nombreuses poubelles, dans les fossés et dans la rue. La classe est inscrite au partenariat proposé par Leclerc pour avoir des gants, poches et chasubles offerts en septembre et une nouvelle action sera organisée dès septembre par les enfants.

Trop de chats errants sur la commune

Plus de 2000 euros ont été dépensés par la municipalité il y a deux ans pour stériliser les trop nombreux chats errants. Une nouvelle opération est en cours, menée à nouveau par l'association Chamania. Il est donc recommandé aux propriétaires de chat de leur mettre un collier permettant de les identifier.

Il est également primordial de ne pas mettre de nourriture en libre service sous peine de rendre inefficace cette opération de stérilisation.



LE MOT DES ASSOCIATIONS

Le Comité des fêtes

Comité des fêtes



Vieilleville

Un nouveau souffle, une nouvelle respiration...

Si les gestes barrière sont toujours de rigueur, les masques tombent petit à petit. Chacun retrouve le sourire de l'autre, chacun redécouvre son propre sourire qu'il avait peut-être oublié de cultiver. C'est quelque chose qui ne peut s'oublier, un bon remède contre toutes les formes de pandémie!

Alors que tombent les masques, oui ! pour écouter à nouveau s'entrechoquer les coeurs, les verres et les boules de pétanque.

Un nouvel élan pour Vieilleville, de nouveaux sourires pour tous les habitants malgré l'annulation de notre fête locale. Nous espérons pouvoir vous retrouver bientôt à l'occasion d'un autre événement festif. D'ici là, nous vous souhaitons un bel été.

L'équipe du comité

Les événements à venir :

Fête du village	ANNULEE
Vide grenier	Dimanche 5 septembre
Repas jambon braisé	Dimanche 26 septembre
Soirée Cinéma	Samedi 20 novembre (20h30)
Assemblée générale	Samedi 4 décembre (11h)

5

La Chouette école



L'association La Chouette Ecole, association de parents d'élèves, a, malgré le contexte sanitaire, pu proposer au cours de l'année scolaire 2020-2021 aux enfants de l'école des moments festifs au sein de l'école de notre village.

Si l'objectif de notre association est bien de proposer, d'organiser et d'animer des activités périscolaires destinées à soutenir l'action éducative des enseignants, et à promouvoir l'éveil de l'enfant, nous avons dû faire une croix sur les différentes rencontres que nous proposons habituellement :

- le repas partagé de rentrée ayant pour but d'accueillir les nouvelles familles
- le défilé des monstres, sorciers et la collecte de bonbons d'Halloween auprès des différents généreux villageois,
- le carnaval : défilé en musique et le feu autour de Monsieur Carnaval
- la fête de l'école.

Nous avons donc dû repenser notre action et nous avons ainsi au sein de l'école et sur le temps scolaire :

- offert un livre sur le thème de la sorcellerie à chaque enfant, adapté à chaque tranche d'âge, au moment de la période d'Halloween ainsi qu'un panier de bonbons,
- fait venir la troupe de théâtre La compagnie marche ou rêve qui s'est produite au foyer.

La Chouette école (suite)

Les élèves ont assisté à la pièce de théâtre DEZAKORDAME. Ce spectacle est le récit de la rencontre poétique entre deux clowns qui se découvrent et apprennent à se connaître.

Progressivement ils s'appriivoisent, jonglant avec leur timidité, leur arrogance, leurs humeurs...

Ces clowns là ne parlent pas. Une absence de mot qui laisse place à bien d'autres langages : le corps, le geste, la mimique comme autres moyens d'expression, tout aussi esthétiques.

Ces instants riches et précieux dans le contexte actuel ont pu avoir lieu grâce au soutien de la mairie, à la collaboration de l'équipe éducative, des membres de l'association. Nous les remercions chaleureusement!

L'association vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée scolaire pour réfléchir ensemble à de nouvelles actions lors de l'AG! La Chouette Ecole serait heureuse de compter parmi elle de nouveaux membres au sein du bureau et de l'association, n'hésitez pas à contacter le bureau si vous souhaitez vous investir pour les enfants !

Contact : 06-62-58-00-66, lachouetteecole31290@gmail.com

A.C.C.A. de VIEILLEVIGNE Le mot du Président

La saison cynégétique 2020/2021 terminée depuis le 30 juin, ouvre la porte d'une nouvelle période de chasse. Espérons qu'elle se déroulera dans de meilleures conditions, et que le virus du Covid 19 se fera très sensiblement oublier.

Où en est-on après cette période difficile ? En 2020, les réunions et assemblées n'ont pu se tenir et les décisions majeures étaient prises par le C.A. Les changements imposés par la nouvelle loi chasse devront obligatoirement être mis en place cette année. Cela concerne la composition et le fonctionnement des C.A. et des bureaux. la remise à plat du règlement intérieur et de chasse ne feront qu'un à savoir : le R.I.C. (Règlement Intérieur et de Chasse). Le renouvellement par tiers, tous les deux ans, des membres du conseil n'existera plus. Ils seront rééligibles en totalité tous les trois ans. Des fiches de suivi mises à jour seront fournies à la fédération chaque année. La liste des personnes chargées de l'administration sera également adressée au bureau des associations de la préfecture. Les A.G. devront se tenir

obligatoirement chaque année en juin. (exceptionnellement cette année en juillet). Tout ceci ne représente qu'une infime partie des modifications qui nous sont imposées.

Sur le terrain proprement dit, pas de changements notables (permis, cartes, assurances, guichet unique, battues et jours de chasse restent inchangés). Sur le plan sécurité, une remise à niveau de tous les chasseurs, par roulement, dispensée par la fédération, va devenir obligatoire à très court terme.

Objectif : zéro accident. Pour information, les permanences habituelles de remise des nouvelles cartes auront lieu au siège, (préfa) le 07 juillet 2021, de 21h à 23h30, et le 04 septembre, de 09h à 11h30.

En cette période estivale où tout le monde aspire à un changement d'air (même si celui de Vieillevigne est d'une excellente qualité), les membres du bureau souhaitent à tous les lecteurs de très, très bonnes et agréables vacances.

Le président

Sports Loisirs Vieillevigne



Terrain de Basket/tennis

L'année 2021 a commencé comme 2020 a fini : en confinement en raison de la pandémie de COVID-19. Les activités sont restées au point mort jusqu'en avril, date à laquelle les activités extérieures ont pu reprendre, ce qui a permis un petit renouveau d'utilisation du terrain de tennis/basket. Pour les séances de gym, nous avons envisagé un moment de les reprendre aussi en extérieur, mais les journées courtes du printemps et la météo nous en ont dissuadé. Nous avons pu tout de même faire prendre en charge notre coach Cathy par les aides gouvernementales, puisqu'elle n'avait plus d'activité et donc de revenus. Des séances en visio ont pu aussi être proposées en avril, mais sans entraîner des foules. Ce sont les annonces de début Juin qui ont donné le feu vert pour une vraie reprise des séances en salle du foyer « comme avant », les lundi et mercredi soirs. Les congés d'été, tant attendus, ont sonné la fin de l'étrange saison 2020-2021 début Juillet. Rendez-vous à tous les amateurs début Septembre, pour le lancement de la saison 2021-2022, et bon été sportif à tous !

Notre beau terrain de tennis / basket est toujours à la disposition des Vieillevignois à jour de leur cotisation annuelle. La porte d'entrée au court a connu quelques soucis ce printemps, ce qui a occasionné une utilisation un peu sauvage, notamment par des jeunes venus d'autres communes. Tout est maintenant rentré dans l'ordre et vous pouvez soit jouer au tennis en famille ou avec vos amis, soit venir en groupe pour faire un petit basket. Dans les deux cas, vous avez une heure devant vous si quelqu'un se présente et que vous êtes déjà sur site, ou une petite heure à attendre si vous vous présentez et que le court est déjà occupé. Petit rappel : vous êtes nombreux à ne pas vous être acquittés de votre cotisation ...

→ accès au court de tennis avec 1 clé personnelle, contre une cotisation de 40 €/ famille / an.

Contact : Christophe Verheyden 06.88.61.01.64

Gymnastique



Les séances hebdomadaires de gymnastique reprennent à partir de septembre

→ 2 séances/semaine en période scolaire, le lundi soir 19h30-20h30 (cardio) et mercredi soir 19h15-20h15 (soft) - cotisation par personne : 90 € par trimestre

Contact : Christine Claustres 05.61.81.87.39

Pétanque



Les concours de pétanque ont repris chaque vendredi soir et ont déjà attiré de nombreux joueurs. Venez les rejoindre ! Il y a une bonne ambiance et tout le monde repart avec un lot.

Malheureusement, pas de fête du village encore cette année et donc pas de tournoi à cette occasion.

Bon été à tous !



Sports Loisirs Vieillevigne

Le bureau

renseignements, inscriptions : Christophe Verheyden
(Président) : 05.61.81.34.77 ou 06.88.61.01.64

INFORMATIONS UTILES

Mairie



☎ 05 61 27 15 22 — fax 05 61 27 27 14
Courriel : mairie.vieillevigne@orange.fr
Site internet : www.mairie-vieillevigne-31.fr

La mairie est ouverte au public :
les lundis matins de 9h à 12h,
les mardis soirs de 17h à 19h
et les vendredis matins de 9h à 12h.

Permanence de Monsieur le Maire : Vendredi
de 9h à 12h.

Entretien sur rendez-vous auprès de la
secrétaire, Vanessa Sommer.

Entreprendre



Huit entreprises sont installées à Vieillevigne :

- *2A Rénov* : travaux de plâtrerie
☎ 06 75 11 44 00
- *Billon Dépannage* : artisan plombier,
chauffagiste ☎ 06 13 18 04 54
- *Da Santa rénovation*, artisan ☎ 06 12 21 43 32
- *De tout, un peu mais bien* : travaux de
plomberie, électricité, divers ☎ 06 63 55 18 08
- *Perrine Sylvestre* : modelage aux pierres
chaudes et réflexologie ☎ 06 79 63 08 41
- *SARL Souloumiac et Naudinat* : entreprise de
maçonnerie ☎ 06 14 17 28 45
- *Taxi du Canal du Midi* : entreprise de transport
☎ 06 61 76 45 48
- *Soraya Dahou* : mandataire immobilier
☎ 06 21 67 16 16

Une assistante maternelle exerce au village :
Caroline Lasserre : ☎ 05 34 66 13 86

Ecole



Ecole élémentaire ☎ 05 61 81 96 80
Maternelle ☎ 05 61 27 16 12
Courriel : ec0311058g@ac-toulouse.fr

Directrice : Mme Gervais
Professeure de primaire : Mme Gervais
Professeur de maternelle: M. Pulito

Recensement citoyen



Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les
3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Le jeune
doit alors se faire recenser auprès de la mairie de
son domicile pour obtenir une attestation
nécessaire pour l'inscription aux examens et aux
concours publics tels que le BAC ou le permis de
conduire.

Les cartes de bus pour les transports scolaires
seront à retirer fin août en mairie.

Portage de repas



Le service de portage de repas à domicile est
disponible. La demande doit être faite auprès de
la mairie de Vieillevigne ou de Villefranche ou
directement auprès du CCAS par mail
(ccas@mairie-villefranchedelauragais.fr) ou par
téléphone au 05 34 43 31 61.

Bel été à tous !

Rédaction et mise en page : Géraldine MARTIN-HOUSSART–Laure MERCADAL - Nathalie SOULOUMIAC

Rédaction des articles des associations par les responsables.

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique